

COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 janvier 2016 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, DUFOUR Joëlle, BIDAULT Marie-Françoise, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISSET André, POULET Daniel, HERCHUEL Christophe, JARDON Stéphane, JEANNIARD Pascal, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, THOMAS Ludovic.

Procurations : ROUSSINE Evelyne à FLEURY Jean-Pierre, CAMPOS Laurent à JEANNIARD Pascal

Secrétaire de séance : Joëlle DUFOUR

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 17 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

I) Travaux de voirie 2016

Suite à l'appel d'offre pour les travaux de voirie 2016, à savoir la réfection de la route de Montmain « Chemin de la Belle étoile », 5 entreprises ont répondu.

La commission d'ouverture des plis qui s'est réunie le 11 janvier dernier pour l'analyse des dossiers, propose de retenir l'entreprise Pascal GUINOT Travaux Publics de Dijon dont le devis s'élève à 52 574.20 € HT pour la fourniture et la mise en œuvre d'enrobés porphyre. Le conseil municipal valide ce choix.

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du Conseil Départemental au titre du fond cantonal, espérant une aide à hauteur de 30 % du coût hors taxe des travaux.

II) Accessibilité

Par délibération n°28-2015 du 11 septembre 2015, le conseil municipal a approuvé l'agenda d'accessibilité programmé suivant les diagnostics réalisés sur les ERP de la commune, à savoir :

- Pour l'école, la mise en place de deux rampes PMR, éclairage et signalétique.
- Pour l'église, la mise en place d'une rampe PMR, éclairage et signalétique.
- Pour la salle des fêtes, la mise aux normes des sanitaires, rampe PMR, éclairage, signalétique, mise en place d'un ascenseur, création d'une salle communale en extension de la salle des fêtes.

La mise en œuvre de ces travaux nécessitant le recours à un architecte, la commission bâtiments à étudier différents devis et décide de retenir la proposition de Monsieur Olivier JUFFARD, architecte à Auvillars-Sur-Saône pour un montant de 10 % du coût des travaux (environ 336 000 € HT)

III) Rapports des commissions :

Forêt :

- Les houppiers de chêne et hêtre de la parcelle n° 26 ont été divisés en 18 lots d'une contenance de 8 à 15 stères, ils sont en vente au prix de 6 € le stère (1 lot par foyer). Inscription jusqu'au 1^{er} mars auprès de Monsieur Daniel POULET 03.80.21.00.44 (heures repas). 20 € seront demandés à l'inscription, le tirage au sort aura lieu début mars.
- Certains travaux programmés par l'ONF en 2015 n'ont pas pu être réalisés dans les délais du fait de la météo, ils sont reportés sur 2016.

Voirie :

Les travaux de réhabilitation du chemin pédestre situé vers le lavoir au lieu-dit la Violette ne sont pas éligibles aux subventions.

Bâtiments :

La porte de garage du hangar communal est posée.

III) Affaires et questions diverses :

SICECO :

Le conseil municipal approuve la modification statutaire adoptée par l'assemblée générale du comité syndical du SICECO en date du 16 décembre 2015.

Communauté de Communes Rives de Saône :

Le conseil municipal approuve la modification apportée à la version n°6 des statuts et entérine la version n°7 des statuts de la Communauté de Communes.

Contrat CAE :

Le contrat aidé de Monsieur AINOC, agent des services techniques, arrive à son terme le 6 avril 2016, le conseil municipal décide de le renouveler pour une durée de 6 mois, conformément à la législation en vigueur.

Eglise :

Suite à la visite de l'entreprise en charge de la maintenance des cloches de l'église, des travaux doivent être réalisés rapidement sur la fixation d'une des cloches, sans ces travaux, elles devront être arrêtées pour des raisons de sécurité. Le conseil municipal approuve le devis de réparation d'un montant de 720 € HT.

Ecoles :

Des exercices d'évacuations encadrés par les services de la gendarmerie ont été réalisés au sein de l'école communale. Les mesures à prendre seront étudiées lors d'une prochaine séance au vue du rapport qui sera fourni à la commune par la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.
Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 26 février à 20 heures

Informations diverses

L'art'bergement : l'assemblée générale de l'association se tiendra le 1^{er} février 2016 à 19 heures 30 à la salle des fêtes, toutes les personnes intéressées sont les bienvenue

Problème de connexion internet pour les clients OZONE et WIMAX :

Au vu des gros problèmes de connexion rencontrés par les clients OZONE et WIMAX ces derniers temps, notamment au mois de décembre dernier, une pétition destinée à obtenir une réparation financière (remboursement d'abonnement) est ouverte en mairie du 27 janvier au 8 février.

Les personnes concernées sont invités à venir signer cette pétition muni de leur numéro de client et pour les professionnels du tampon de leur entreprise.